



## **PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025**

### **1/ Vote du changement de date pour le 2<sup>ème</sup> samedi travaillé**

Lors du Conseil d'établissement du 13 février 2025, il a été discuté de l'organisation des samedis travaillés. En effet, au regard du nombre de jours et d'heures dus et du cumul des jours fériés ghanéens et français, il y a un déficit de jours travaillés.

Il avait été arrêté une organisation de 2 samedis travaillés le 13 septembre 2025 et le 30 mai 2026 ainsi qu'un temps pour la journée portes ouvertes.

Les trois dates définies et publiées dans le calendrier étaient le samedi 13 septembre 2025, le samedi 7 février 2026 et le samedi 30 mai.

Nous avons appris dernièrement que Accra Parents Expo organisera le salon de l'éducation le samedi 7 février 2025. Toute l'administration et les techniciens seront mobilisés ce jour-là à la foire expo et l'établissement ne peut pas être ouvert pour de raisons techniques et sécuritaires. Il faut donc procéder à un vote pour le changement de cette date. Il apparaît que la date du 14 février serait la plus pertinente pour procéder à ce changement. Ce jour-là, notre établissement sera ouvert au public à partir de 10h30. Les enseignants souhaitant ouvrir leurs classes, sur la base du volontariat, adapteront des séances avec les élèves selon le format souhaité pour présenter des travaux, montrer aux parents le fonctionnement d'une école française et la manière dont on y travaille...

En terme d'organisation, cela signifie que le samedi 14 février 2026, les élèves du primaire, accueillis dès 8h45, seront en classe de 9h00 à 12h00. La récréation aura lieu de 10h00 à 10h20. La matinée du 30 mai se déroulera selon les mêmes horaires pour les élèves du primaire.

Concernant le secondaire, lors du prochain conseil pédagogique, les équipes travailleront sur l'organisation du forum des métiers du samedi 31 janvier, de la journée portes ouvertes du samedi 14 février et du samedi 30 mai 2026 travaillés.

**VOTE : 10 POUR (à l'unanimité) 0 ABSTENTION 0 CONTRE**

### **2/ PROPOSITION DE L'ORGANISATION D'UN BAL D'HIVER PAR LE CVL AU 21 DECEMBRE 2025**

Un des représentants du CVL suggère l'organisation d'un bal d'hiver d'ici 15 jours pour clôturer l'année civile avec l'ensemble des élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale (100 élèves). Cet évènement pourrait être organisé à l'hôtel Best Western tenu par un parent d'élève.

Les parents présents au Conseil d'établissement conseillent au CVL de :

- définir l'objectif d'un tel évènement
- déterminer les effectifs,
- identifier le lieu
- calculer le tarif en fonction des coûts



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Mme Dauer ainsi que les parents indiquent qu'il sera nécessaire que cette soirée soit cadrée par des adultes pour éviter les débordements, car ni les parents, ni la direction ne prendront la responsabilité de l'organisation d'une telle soirée sans contrôle et maîtrise de l'évènement.

Mme Dauer informe les membres du Conseil d'Etablissement que Mme l'Ambassadrice ouvre la résidence de France aux élèves et aux parents du LFIA. Proposition est faite que cette soirée soit faite dans ce lieu. Les parents y sont également favorables au regard de la sécurité et de la symbolique du lieu.

Il est donc proposé à certains parents d'élèves d'être invités à la prochaine réunion du Conseil de Vie Lycéenne le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 12h15.

### **3/ Carte scolaire :**

Mme Dauer indique les postes d'enseignement détachés à pourvoir pour la rentrée 2026 :

Poste de mathématiques (M. Charlemagne)

Poste de lettres (Mme Ayouba)

Poste de SVT (M. Gavey)

Poste de SPC (gelé pour l'année scolaire 2025-2026)

Poste de personnel enseignant premier degré (gelé pour l'année scolaire 2025-2026)

#### **Poste gelé pour 2026-2027 :**

Gel d'un poste d'enseignement premier degré pour l'année 2026-2027

Secrétaire de séance : M. Aschkar

Secrétaire de séance adjointe : Mme Allès